# INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA PROPHETIE

Deuxième partie :

L'enlèvement des croyants

Marc Tapernoux

### Table des matières

| Деи                            | ıxième partie :  | 1  |
|--------------------------------|--|----|
| L'en                           | ılèvement des croyants                                   | 1  |
| 0.                             | INTRODUCTION   | 4  |
| СНА                            | PITRE PREMIER  | 6  |
| LA P                           | ROMESSE DU RETOUR DU SEIGNEUR                            | 6  |
| 1.1.                           | Espérance de l'Église : être avec Christ dans le ciel    | 6  |
| 1.2.                           | Christ est allé préparer une place aux croyants          | 6  |
| 1.3.                           | La venue du Seigneur est la grande et glorieuse promesse | 7  |
| 1.4.                           | Veiller et tenir ferme                                   | 8  |
| DEU.                           | XIEME CHAPITRE   | 10 |
| QUA                            | ND LE SEIGNEUR REVIENDRA-T-IL ?                          | 10 |
| 2.1. Aucune date révélée       |  | 10 |
| 2.2. Le Seigneur vient bientôt |  | 10 |
| 2.3. Une attente vivante       |  | 11 |
| 2.4. I                         | La fin du temps de la grâce                              | 12 |
| TRO                            | ISIEME CHAPITRE  | 14 |
| COM                            | IMENT LE SEIGNEUR REVIENDRA-T-IL ?                       | 14 |
| 3.1. 7                         | Γransmutation et enlèvement par le Seigneur lui-même     | 14 |
| 3.2. I                         | Le signal du départ                                      | 15 |
| 3.3. I                         | Détails de ce qui va se passer                           | 16 |
| 3.4. E                         | En un clin d'oeil  | 19 |
| QUATRIEME CHAPITRE             |  | 21 |

| JE TE GARDERAI DE L'HEURE DE L'EPREUVE  | 21 |
|---|----|
| 4.1. Avant la grande tribulation  | 21 |
| 4.2. Confirmation par Paul  | 21 |
| 4.3. Reprise des relations avec Israël  | 22 |
| 4.3.1. Un endurcissement partiel d'Israël jusqu'à ce que la plénitude des natisoit entrée |    |
| 4.3.2. L'Évangile du royaume  | 22 |
| 4.3.3. Les choses qui doivent arriver après celles-ci                                     | 23 |
| 4.3.4. Les saints accompagnants le Seigneur lors de son retour en gloire                  | 24 |
| CINQUIEME CHAPITRE  | 26 |
| LA MANIFESTATION DES RACHETES DEVANT LE TRIBUNAL DE CHRIST                                | 26 |
| 5.1. Tribunal de Christ   | 26 |
| 5.2. Conséquences pratiques actuelles du tribunal de Christ                               | 27 |
| SIXIEME CHAPITRE  | 28 |
| LES SAINTS DANS LE CIEL ET LES NOCES DE L'AGNEAU  | 28 |
| 6.1. Activité des saints dans la gloire   | 28 |
| 6.2. Les 24 anciens   | 28 |
| 6.3 - Les noces de l'Agneau   | 29 |

#### 0. INTRODUCTION

Nous avons vu que l'histoire de l'Église sur la terre se terminera par la venue du Seigneur pour enlever les siens auprès de lui. C'est l'événement que nous allons étudier, à la lumière de la Parole.

Réuni avec ses disciples dans la chambre haute, la nuit même où il allait être livré, le Seigneur Jésus leur fait une promesse bien propre à consoler leurs cœurs affligés par la pensée de son prochain départ. « Que votre cœur ne soit pas troublé, leur dit-il ; vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs demeures ; s'il en était autrement, je vous l'eusse dit, car je vais vous préparer une place. Et si je m'en vais et que je vous prépare une place, je reviendrai, et je vous prendrai auprès de moi ; afin que là où moi je suis, vous, vous soyez aussi » (Jean 14:1-3).

Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que le Seigneur parlait de son retour à ses disciples. Déjà, au milieu des foules qui se pressaient par milliers, il s'était adressé à eux en particulier pour les exhorter à l'attendre avec vigilance : « Que vos reins soient ceints et vos lampes allumées ; et soyez vous-mêmes semblables à des hommes qui attendent leur maître, à quelque moment qu'il revienne des noces, afin que, quand il viendra et qu'il heurtera, ils lui ouvrent aussitôt. Bienheureux sont ces esclaves, que le maître, quand il viendra, trouvera veillant. En vérité, je vous dis qu'il se ceindra et les fera mettre à table, et, s'avançant, il les servira » (Luc 12:35-37).

Ainsi, le Seigneur a clairement annoncé son retour et, de plus, il nous invite à l'attendre. De même que l'aiguille d'une boussole se dirige toujours vers le nord, l'aspiration normale du chrétien sera toujours de voir le Seigneur face à face. Sans doute faut-il peu de chose pour faire dévier l'aiguille, mais sitôt passée la cause de la perturbation, elle reprend sa position normale. De même, pour le croyant : bien que des attractions étrangères viennent parfois, hélas ! agiter et faire dévier l'aiguille de notre boussole spirituelle, le but vers lequel elle se tourne reste ce « pôle » que le retour du Seigneur doit être pour tous ceux qui l'aiment et l'attendent.

Il y a lieu de distinguer deux actes dans le retour du Seigneur, savoir :

- a) l'enlèvement des croyants,
- b) la venue du Seigneur en gloire.

Lors de la première phase, le Seigneur viendra chercher les siens, sans descendre toutefois jusque sur la terre. Nous irons à sa rencontre, en l'air, et il ne

sera pas vu du monde. La seconde phase, appelée aussi l'apparition du Seigneur, aura lieu quelque temps après la première. Alors, le Seigneur viendra non plus pour nous, mais avec nous. Il sera vu du monde entier et jugera la terre, après quoi, il délivrera son peuple Israël et établira son règne millénaire.

Dans les chapitres qui suivent, nous étudierons seulement l'enlèvement des croyants. Nous examinerons tout d'abord de plus près la promesse du retour du Seigneur, à qui cette promesse s'adresse, quand et comment elle s'accomplira. Puis nous aborderons le sujet solennel de la manifestation des rachetés devant le tribunal de Christ, et terminerons par le récit des noces de l'Agneau.

### CHAPITRE PREMIER LA PROMESSE DU RETOUR DU SEIGNEUR

### 1.1. Espérance de l'Église : être avec Christ dans le ciel

Nous avons vu que la Parole se sert principalement de deux images pour exprimer l'union étroite et indissoluble existant entre Christ et l'Église

1° un corps, dont Christ est la tête;

2° l'épouse et l'époux.

Ces deux images impliquent le fait que notre place, en tant que rachetés de Christ, est d'être là où il se trouve lui-même, c'est-à-dire dans le ciel. Il est descendu ici-bas, jadis, dans un corps semblable au nôtre, et a pris notre place sous le jugement de Dieu contre le péché (lisez És. 53:4, 5). Il nous a rachetés par son sang (1 Cor. 6:20; 1 Pierre 1:18-20); c'est pourquoi il désire nous avoir auprès de lui, dans sa gloire. Ce désir de son cœur, il l'a exprimé à ses disciples, comme nous l'avons vu, en leur promettant qu'il reviendrait et les prendrait auprès de lui (Jean 14:2-5). Il le réitère dans sa prière de Jean 17:24 : « Père, je veux, quant à ceux que tu m'as donnés, que là où moi je suis, ils y soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire, que tu m'as donnée; car tu m'as aimé avant la fondation du monde ».

Cette prière ne concerne pas seulement les disciples qui l'entendaient, mais tous les rachetés, ainsi que le Seigneur le déclare lui-même : « Or je ne fais pas seulement des demandes pour ceux-ci, mais aussi pour ceux qui croient en moi par leur parole » (v. 20). Ce vœu du Seigneur d'avoir les siens dans sa gloire s'applique donc à nous aussi. Pourrait-il y avoir quelque chose de plus grand que cela ? Le Seigneur veut que nous soyons auprès de lui et que nous partagions sa gloire! Tel est le dernier souhait qu'il a exprimé avant de quitter les siens, et nous pouvons être certains que Dieu l'accomplira. Si nous demeurons par la foi dans une étroite communion avec lui, nous jouissons dès ici-bas de cette glorieuse perspective, ainsi que l'écrivait l'apôtre Paul aux Éphésiens: Dieu « nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes dans le Christ Jésus » (Éph. 2:6). Bientôt, cependant, nous n'y serons plus seulement en lui, mais avec lui. Glorieuse espérance!

### 1.2. Christ est allé préparer une place aux croyants

Afin que la promesse puisse s'accomplir, il fallait qu'il aille nous « préparer une place ». Non que la place dût être préparée comme telle, mais il devait nous ouvrir le chemin du ciel par sa mort expiatoire à la croix, sa résurrection et son

assomption. En effet, l'homme naturel ne pouvait aucunement pénétrer au ciel. Or, Christ y est entré après sa résurrection dans son corps d'homme, et non point seulement en esprit — comme il était avant de venir sur la terre. Et c'est dans son corps d'homme qu'il est assis maintenant à la droite du Père, et c'est grâce à ce fait que l'accès du ciel est ouvert à tous ceux qui croient en lui. C'est ainsi qu'il nous a préparé une place dans la maison de son Père.

C'est comme homme que les disciples l'ont vu jadis monter au ciel, et c'est comme homme qu'il est assis dès lors à la droite du Père. Jean le voit apparaître dans son humanité (Apoc. 1:13; 19:11). Le Seigneur aurait-il pu dire alors, s'il n'était qu'un esprit : « J'ai été mort ; et voici, je suis vivant aux siècles des siècles » ? (1:18). Pourrait-il, s'il n'était encore un homme, porter les marques des blessures qu'il reçut sur la terre ? (Apoc. 1:7; Zach. 12:10). Certes non !

De même que les disciples l'ont vu monter au ciel dans son corps d'homme, ainsi il reviendra, comme les deux anges le déclarèrent, confirmant sa promesse : « Ce Jésus, qui a été élevé d'avec vous dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu s'en allant au ciel » (Actes 1:11). Sans doute sera-t-il revêtu de la gloire du ciel lorsqu'il reviendra. Heureuse assurance : Jésus, le même que celui qui a été ici-bas, reviendra pour nous prendre auprès de lui, dans la maison de son Père!

### 1.3. La venue du Seigneur est la grande et glorieuse promesse

Nous retrouvons cette grande et glorieuse promesse dans de nombreux passages de l'Écriture. Il vaut la peine d'en citer quelques-uns, qui fortifieront notre foi et réjouiront notre cœur :

« Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés pour une espérance vivante... pour un héritage incorruptible, sans souillure, immarcescible, conservé dans les cieux pour vous, qui êtes gardés par la puissance de Dieu par la foi, pour un salut qui est prêt à être révélé au dernier temps ; en quoi vous vous réjouissez, tout en étant affligés maintenant pour un peu de temps par diverses tentations (ou épreuves), si cela est nécessaire, afin que l'épreuve de votre foi, bien plus précieuse que celle de l'or... soit trouvée tourner à louange, et à gloire, et à honneur, dans la révélation de Jésus Christ, lequel, quoique vous ne l'ayez pas vu, vous aimez ; et, croyant en lui, quoique maintenant vous ne le voyiez pas, vous vous réjouissez d'une joie ineffable et glorieuse, recevant la fin de votre foi, le salut des âmes... Espérez parfaitement dans la grâce qui vous sera apportée à la révélation de Jésus Christ » (1 Pierre 1:3-9 et 13).

« Dieu a voulu donner à connaître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystère parmi les nations, c'est-à-dire Christ en vous l'espérance de la gloire » (Col. 1:27).

« La foi... et la connaissance de la vérité... dans l'espérance de la vie éternelle que Dieu, qui ne peut mentir, a promise avant les temps des siècles » (Tite 1:1, 2).

« La grâce de Dieu qui apporte le salut est apparue à tous les hommes, nous enseignant que... nous vivions dans le présent siècle sobrement, et justement, et pieusement, attendant la bienheureuse espérance et l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ » (Tite 2:11-13).

« Il nous sauva... selon sa propre miséricorde... afin que, ayant été justifiés par sa grâce, nous devinssions héritiers selon l'espérance de la vie éternelle » (Tite 3:5-7).

« Notre bourgeoisie est dans les cieux, d'où aussi nous attendons le Seigneur Jésus Christ comme Sauveur, qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire, selon l'opération de ce pouvoir qu'il a de s'assujettir même toutes choses » (Phil. 3:20, 21).

« Or notre Seigneur Jésus Christ lui-même, et notre Dieu et Père... nous a aimés et nous a donné une consolation éternelle et une bonne espérance par grâce » (2 Thess. 2:16).

« Vous avez été appelés pour une seule espérance de votre appel » (Éph. 4:4).

#### 1.4. Veiller et tenir ferme

Telle est la part des rachetés. Veillons donc à ce que cette glorieuse espérance ne soit pas amoindrie et, pour finir, complètement détruite par l'attrait des choses de la terre. Ce n'est point sans raison que la Parole nous exhorte à demeurer dans la foi, fondés et fermes, et à ne pas nous laisser détourner de l'espérance de l'évangile (Col. 1:23). Nous trouvons des avertissements semblables dans l'épître aux Hébreux : « Nous sommes sa maison, si du moins nous retenons ferme jusqu'au bout la confiance et la gloire de l'espérance » (3:6). « Mais nous désirons que chacun de vous montre la même diligence pour la pleine assurance de l'espérance jusqu'au bout ; afin que vous ne deveniez pas paresseux, mais imitateurs de ceux qui, par la foi et par la patience, héritent ce qui avait été promis » (6:11, 12).

Toute la part du chrétien est constituée par cette espérance ; il ne possède rien d'autre dans le monde. Et cependant, quelle richesse! Car cette espérance, c'est

Christ lui-même, selon le mot de l'apôtre Paul écrivant à Timothée (1 Tim. 1:1). Dieu lui aussi est appelé le « Dieu d'espérance » : « Or que le Dieu d'espérance vous remplisse de toute joie et paix en croyant, pour que vous abondiez en espérance par la puissance de l'Esprit Saint » (Rom. 15:13). Abonder en espérance, c'est être si rempli de la certitude du prochain retour de Christ que notre vie quotidienne en devienne la vivante et rayonnante expression. Puisse le souhait que l'apôtre adressait à ses bien-aimés de Rome se réaliser pleinement pour chacun de nous, à la gloire du Nom de Jésus!

### DEUXIEME CHAPITRE QUAND LE SEIGNEUR REVIENDRA-T-IL ?

#### 2.1. Aucune date révélée

Cette question est bien légitime : lorsqu'on attend le retour d'un être cher, on aime en connaître par avance la date. Les disciples du Seigneur lui posèrent par deux fois la question : la première fois, avant sa mort ; la seconde, après sa résurrection. Assis autour de lui, sur la montagne des Oliviers, ils lui demandent en particulier : « Dis-nous quand ces choses auront lieu, et quel sera le signe de ta venue et de la consommation du siècle » (Matt. 24:3). La seconde fois, les apôtres l'interrogent à ce sujet, après qu'il leur eut annoncé qu'ils seraient baptisés du Saint Esprit dans peu de jours : « Seigneur, disent-ils, est-ce en ce temps-ci que tu rétablis le royaume pour Israël ? » (Actes 1:6).

Par la suite, combien nombreux sont les rachetés qui, au travers de multiples épreuves, se sont écriés :

Seigneur! Quand sera-ce Que ces temps heureux, Où luira ta face, Combleront nos vœux?

À ces questions des disciples, le Seigneur répond : « Quant à ce jour-là et à l'heure, personne n'en a connaissance, pas même les anges des cieux, si ce n'est mon Père seul » (Matt. 24:36) et « Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les saisons que le Père a réservés à sa propre autorité » (Actes 1:7).

Ainsi, non seulement aucune date n'a été révélée, mais il ressort même des déclarations du Seigneur que nous ne devons aucunement chercher à en déterminer une, qu'il s'agisse de l'enlèvement des croyants ou de la venue de Christ en gloire. Lorsque les deux anges apparurent aux disciples après l'ascension du Seigneur, ils leur annoncèrent qu'il reviendrait de la même manière, mais ne leur dirent rien quant à la date de son retour.

### 2.2. Le Seigneur vient bientôt

Cependant, la Parole ne laisse pas sans réponse cette question si importante. Le Seigneur déclare à l'assemblée de Philadelphie : « Je viens bientôt » (Apoc. 3:11). Cette promesse est répétée trois fois, dans le dernier chapitre de la Bible, et c'est même elle qui clôt le saint Livre. Bientôt ? Et voilà dix-neuf siècles que ces paroles ont été prononcées. Qu'est-ce à dire ? Certes, cela peut nous sembler paradoxal, à nous qui nous lassons bien vite d'attendre et qui mesurons le temps

à l'aune de notre vie si brève. Or, la Parole nous dit : « Mais n'ignorez pas cette chose, bien-aimés, c'est qu'un jour est devant le Seigneur comme mille ans, et mille ans comme un jour. Le Seigneur ne tarde pas pour ce qui concerne la promesse, comme quelques-uns estiment qu'il y a du retardement ; mais il est patient envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance » (2 Pierre 3:8, 9). De son côté, il n'y a donc que grâce et patience envers les pécheurs. Du nôtre, il doit y avoir vigilance et persévérance dans l'attente de son retour.

C'est précisément parce que le Seigneur sait combien facilement nous nous relâchons sur ce point qu'il tient secret le jour de sa venue. S'il avait annoncé à ses disciples qu'il devait s'écouler au moins dix-neuf siècles avant cet événement, l'Église se serait certainement endormie encore plus vite qu'elle n'a fait. En effet, comment cette attente aurait-elle pu rester vivante et exercer une influence bénie sur les rachetés si ceux-ci avaient su, génération après génération, qu'il ne reviendrait pas de leur vivant? Or, il désire que nous soyons toujours prêts. Le serions-nous si nous savions qu'il ne vient pas encore? N'est-ce point un fait connu que nous ne pouvons nous maintenir en état d'attente permanente que si nous sommes certains de l'imminence du retour de la personne attendue? Ainsi que quelqu'un l'a écrit, « nous avons une telle tendance à la paresse et à l'inertie que nous avons toujours besoin d'être tenus en haleine ».

Hélas; tel est bien le cas, et malgré les exhortations de la Parole à « être comme des esclaves qui attendent leur maître », les chrétiens perdirent bien vite de vue cette glorieuse espérance et s'endormirent, peu de temps après le départ des apôtres. En effet, les écrits de leurs successeurs immédiats montrent que les regards des rachetés s'étaient détournés de Christ lui-même pour s'attacher à des hommes, oubliant en même temps la vérité du retour du Seigneur. Ainsi la porte s'ouvrit à toutes sortes d'erreurs au sein de l'Église.

### 2.3. Une attente vivante

C'est pourquoi, cher lecteur, il importe que nous attendions le Seigneur de façon réelle et vivante. Il n'y a point de meilleure protection contre l'influence du mal et le sommeil spirituel que cette attente constante et résolue de son retour, renforcée par la conviction que nous allons être introduits dans sa sainte et glorieuse présence. « Et quiconque a cette espérance en Lui se purifie, comme Lui est pur » (1 Jean 3:3).

Tous les calculs visant à déterminer la date de la venue du Seigneur sont parfaitement vains et faux, puisque la Parole ne contient aucune indication sur laquelle ces calculs pourraient s'appuyer. Les données bibliques concernant

l'époque ou la durée de certains faits prophétiques se rapportent toutes exclusivement à Israël et non point à l'Église. Les calculs que l'on peut fonder sur elles permettent, non sans difficulté d'ailleurs, de fixer approximativement la chronologie des événements allant jusqu'à la naissance de Christ. Dès lors, toutes indications de temps font défaut et ce n'est qu'en rapport avec les temps de la fin, durant lesquels Israël sera de nouveau appelé à rendre témoignage pour Dieu, que des chiffres nous sont donnés.

En revanche, comme nous l'avons déjà vu, l'économie de la grâce qui est celle de l'Église ici-bas, constitue une parenthèse dont la Parole n'indique pas la durée. Cette période est dominée par un événement : le retour de Christ et c'est cet événement, ou mieux cette Personne que nous avons à attendre chaque jour, sans nous livrer à de stériles calculs. Soyons prêts chaque jour, sachant que s'il ne vient pas aujourd'hui, demain sera pour nous un nouvel aujourd'hui.

Cette attitude de vigilance et de soumission est de la plus grande importance pour le racheté, à l'époque actuelle de la grâce. Pierre déclare, nous l'avons vu, que le Seigneur est patient, parce qu'il ne veut pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance (2 Pierre 3:9). Sa grâce souveraine prend patience et sauve tous ceux qui veulent bien accepter le salut gratuit qu'elle leur offre. Voudrions-nous en limiter la durée et fixer d'avance un terme précis à l'exercice de cette grâce, alors que le Seigneur lui-même use de patience afin que tous viennent à la repentance? Le croyant, éclairé par la Parole et le Saint Esprit, s'abstient donc de tomber dans ce regrettable travers, ne voulant aucunement tenter de connaître ce que le Seigneur ne lui a point révélé, ni surtout fixer des limites à la grâce rédemptrice de Dieu.

### 2.4. La fin du temps de la grâce

Un passage de l'épître aux Romains confirme que le Seigneur ne peut revenir avant que le dernier des élus ait été sauvé. « Un endurcissement partiel est arrivé à Israël jusqu'à ce que la plénitude (ou la totalité) des nations soit entrée (c'est-à-dire sauvée) » (Rom. 11:25). Tant que ce chiffre total n'est pas atteint, le temps de la grâce ne peut prendre fin et, par conséquent, le Seigneur use de patience. Mais sitôt que le dernier élu aura été sauvé, il ne retardera pas son retour d'un seul instant.

Cependant cette plénitude ou, si l'on préfère, ce total, ne nous est pas connu. Seul Dieu l'a établi (cf. Marc 13:32). Et même si nous le connaissions, nous ne pourrions le calculer, car nous serions bien incapables de déterminer le nombre des âmes sauvées au cours des siècles passés, sans parler des vivants. Parmi eux, nous en compterions peut-être qui n'ont pas la vie de Dieu, malgré une apparence de piété, telles les vierges folles qui possédaient bien des lampes,

mais point d'huile dans leurs vaisseaux. Ou bien refuserions-nous d'inclure dans notre statistique des rachetés que le Seigneur connaît comme étant à lui, mais dans le coeur desquels nous ne pouvons lire. Songeons, par exemple, au résidu fidèle de Thyatire, auquel le Seigneur déclare : « Je ne vous impose pas d'autre charge ; mais seulement, ce que vous avez, tenez-le ferme jusqu'à ce que je vienne » (Apoc. 2:24).

Pourtant, nous savons avec une entière certitude que le temps de la grâce touche à sa fin. En effet, nous assistons, depuis quelques années, à des événements qui sont autant de signes précurseurs de la venue prochaine de notre bien-aimé Seigneur et Sauveur. Certes, et il convient d'y insister, la Parole ne nous annonce aucun fait devant précéder ce jour bienheureux. Toutefois, les signes auxquels nous faisons allusion sont reliés si manifestement à des événements prophétiques qui se produiront après l'enlèvement des saints, que ceux-ci ne sauraient les ignorer. Il s'agit notamment du retour des Juifs en Palestine, du développement de l'esprit de l'Antichrist dans le monde et des efforts visant à unir les États en groupes préparant ceux qui se constitueront à la fin des temps. Mais, encore une fois, ces faits, si solennels soient-ils, ne nous permettent pas de fixer la date du retour de Christ.

Qu'il nous suffise donc de savoir que Dieu a fixé cette date avec précision et que si l'attente nous parait longue, le délai en est fort bref. C'est pourquoi la Parole insiste à plusieurs reprises sur l'imminence de la venue de Christ et nous exhorte à l'attendre à chaque instant. « Le Seigneur est proche ; ne vous inquiétez de rien » (Phil. 4:6). « Encore très peu de temps, et celui qui vient viendra, et il ne tardera pas » (Héb. 10:37). « Vous aussi, usez de patience ; affermissez vos coeurs, car la venue du Seigneur est proche » (Jacques 5:8). « Mais la fin de toutes choses s'est approchée » (1 Pierre 4:7). « Petits enfants, c'est la dernière heure » (1 Jean 2:18). « Bienheureux celui qui lit et ceux qui entendent les paroles de la prophétie et qui gardent les choses qui y sont écrites, car le temps est proche! » (Apoc. 1:3). « Voici, je viens bientôt... Ne scelle point les paroles de la prophétie de ce livre ; le temps est proche... Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Oui, je viens bientôt » (Apoc. 22:7, 10, 20).

Sommes-nous disposés à nous écrier avec sincérité : « Amen ; viens, Seigneur Jésus ! » ? Attendons-nous réellement ce jour et le hâtons-nous par notre dévouement au service du Seigneur ? (2 Pierre 3:12). Puisse la perspective de le voir bientôt nous consoler dans nos épreuves et stimuler notre foi et notre zèle pour lui, de manière que nous soyons prêts à l'accueillir quand il viendra !

### TROISIEME CHAPITRE COMMENT LE SEIGNEUR REVIENDRA-T-IL ?

### 3.1. Transmutation et enlèvement par le Seigneur lui-même

Deux passages de la Parole donnent une réponse précise et détaillée à cette question. Nous les citerons en entier, après quoi nous en examinerons les divers points.

Le premier se trouve en 1 Cor. 15:51-53 : « Voici, je vous dis un mystère : Nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés : en un instant, en un clin d'oeil, à la dernière trompette, car la trompette sonnera et les morts seront ressuscités incorruptibles, et nous, nous serons changés. Car il faut que ce corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce mortel revête l'immortalité... »

Le second passage, 1 Thess. 4:15-18, complète le premier. « Car nous vous disons ceci par la parole du Seigneur : que nous, les vivants, qui demeurons jusqu'à la venue du Seigneur, nous ne devancerons aucunement ceux qui se sont endormis. Car le Seigneur lui-même, avec un cri de commandement, avec une voix d'archange, et avec la trompette de Dieu, descendra du ciel ; et les morts en Christ ressusciteront premièrement ; puis nous, les vivants qui demeurons, nous serons ravis ensemble avec eux dans les nuées à la rencontre du Seigneur, en l'air ; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. Consolez-vous donc l'un l'autre par ces paroles ».

Remarquons tout d'abord que le Seigneur ne descendra pas jusque sur la terre et que ses rachetés seront enlevés à sa rencontre tandis qu'il sera encore dans les airs. Cette rencontre du Seigneur avec les siens appartient à la sphère la plus intime de ses affections. Aucun étranger n'y pourra même jeter un regard.

C'est également la raison pour laquelle le Seigneur lui-même viendra chercher les siens. Lui aussi désire si ardemment s'unir à son Épouse qu'il ne veut confier à personne d'autre le soin de l'amener auprès de lui. Ces mots « lui-même » expriment toute la profondeur de son amour envers ceux qu'il a rachetés par son sang. Certes, ses anges sont constamment chargés de servir les saints, de les préserver des puissances ténébreuses de méchanceté et de les protéger des dangers qui les menacent. Cependant, lorsqu'il s'agira de recueillir les siens auprès de lui, le Seigneur ne recourra pas aux services des anges : il accomplira lui-même cet acte glorieux, par lequel il achèvera les desseins de la grâce divine, pour la joie suprême de son coeur. N'oublions pas, en effet, qu'il attend ce jour depuis des siècles, jour dans lequel il recueillera enfin le fruit du travail de son âme. Ainsi, l'allégresse de l'Époux ne sera pas moindre que celle de l'Épouse.

### 3.2. Le signal du départ

Un signal sera donné : le Seigneur viendra

- avec un cri de commandement ;
- avec une voix d'archange;
- avec la trompette de Dieu.

Ces trois images, désignant la voix du Seigneur, lors de cet événement grandiose, font ressortir la gloire céleste et la puissance divine avec lesquelles le Seigneur apparaîtra aux yeux des siens. Cette voix suffira à ressusciter les morts en Christ, à transmuer les vivants et à les enlever tous dans les nuées.

Le « cri de commandement » exprime l'autorité et la toute-puissance de la voix du Fils de Dieu, Seigneur et Créateur de toutes choses. Cette même voix tira jadis l'univers du néant : « Car, lui, il a parlé, et la chose a été ; il a commandé, et elle s'est tenue là » (Ps. 33:9). C'est ce cri encore qui arracha Lazare au tombeau : « Lazare, sors dehors ! » (Jean 11:43, 44). C'est enfin ce cri de commandement qui, un jour, fera retourner la première création au néant et y substituera les nouveaux cieux et la nouvelle terre.

Telle est la voix puissante que Christ fera entendre, lors de sa venue, à ceux qui lui appartiennent. Tous répondront aussitôt à cet appel, même les rachetés qui dorment dans la tombe. Attirés comme par un puissant aimant, tous les saints, morts et vivants, seront irrésistiblement enlevés de cette terre à la rencontre du Seigneur, dans les airs.

Une « voix d'archange » souligne seulement la puissance surhumaine de la voix du Seigneur. Cela ne signifie pas qu'un archange l'accompagnera<sup>1</sup>.

La « trompette de Dieu » est une image exprimant le fait que le signal retentira partout, même dans les tombeaux, et sera perçu de tous ceux à qui il sera adressé. Cette trompette n'a rien de commun avec celles qui sont mentionnées dans l'Apocalypse et qui annoncent divers jugements (chap. 8 à 11). Elle annonce, au contraire, la délivrance et la félicité des rachetés, la gloire du ciel partagée avec Christ. La « dernière trompette » citée dans 1 Cor. 15 est une image empruntée aux usages militaires romains. Il y avait trois signaux successifs annonçant l'ordre de départ : le premier signifiait que les soldats devaient lever le camp ; le deuxième, qu'ils avaient à se mettre en ordre de marche et, enfin, le troisième équivalait à notre actuel « en avant, marche ! »

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Relevons que la Parole ne cite qu'un seul archange, Michel (Jude 9).

Tous ces signaux étaient transmis par des sonneries de trompette. Les deux premiers évoquent le souvenir des appels puissants qui furent adressés à la chrétienté au cours des siècles passés. Le premier signal fut celui qui retentit lorsque l'Évangile fut annoncé, invitant les hommes à sortir du camp du péché et à se convertir. Le deuxième coup de trompette fut l'annonce du retour prochain du Seigneur, signal qui retentit il y a près d'un siècle et demi et qui se fait entendre toujours plus clairement au sein de la chrétienté. Il ne manque plus que le dernier signal : la voix du Seigneur lui-même, appelant les siens à sa rencontre.

### 3.3. Détails de ce qui va se passer

Voyons maintenant ce qui se passera sur la terre lorsque cette voix se fera entendre.

Il nous est dit que les morts en Christ ressusciteront premièrement. Cela s'applique aussi bien aux saints de l'Ancien Testament qu'à ceux de l'Église. En effet, « la rédemption qui est dans le Christ Jésus » s'étend à ces deux catégories de croyants (Rom. 3:25, 26). Le Seigneur lui-même a déclaré : « L'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ; et ils sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien, en résurrection de vie ; et ceux qui auront fait le mal, en résurrection de jugement » (Jean 5:28, 29). Les premiers participeront à la première résurrection (qui aura lieu à la venue du Seigneur) ; les seconds sortiront des tombeaux pour le jugement, après le règne millénaire. Il est dit des premiers : « Bienheureux et saint celui qui a part à la première résurrection : sur eux la seconde mort n'a point de pouvoir ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et du Christ, et ils régneront avec lui mille ans » (Apoc. 20:6).

Les Thessaloniciens attendaient le Seigneur avec une foi vivante; c'était même la caractéristique principale de leur témoignage (1 Thess. 1:9). Aussi furent-ils inquiets lorsqu'ils constatèrent que quelques-uns d'entre eux étaient retirés avant le retour de Christ, car ils pensaient que cet événement se produirait de leur temps déjà. Ce n'était point qu'ils fussent ébranlés dans leur attente, mais ils redoutaient que les croyants endormis ne participassent point à l'enlèvement de l'Église. Pour dissiper ces craintes, l'apôtre leur communiqua des révélations supplémentaires concernant le retour du Seigneur, en insistant spécialement sur la part qu'y prendraient les saints endormis. Il vaut donc la peine que nous nous arrêtions sur ce sujet si important.

La nouvelle naissance opérée par le Saint Esprit renouvelle « l'esprit de notre entendement » (Éph. 4:23) — c'est-à-dire notre âme et notre esprit — mais non point notre corps qui n'est sauvé qu'en espérance (Rom. 8:24). Certes, la

nouvelle naissance exerce une influence sanctifiante et bienfaisante sur notre vie physique, car le Saint Esprit qui est en nous, nous rend capables de résister au péché et d'avoir, à l'égard de toutes les choses de la vie présente, une conception entièrement nouvelle et conforme à la pensée du Seigneur. Néanmoins notre corps n'est pas encore renouvelé, sinon il serait devenu semblable au corps de Christ après sa résurrection. Cette tente dans laquelle nous gémissons, étant chargés (2 Cor. 5:2-4), appartient à la création déchue (Ps. 51:5) et se trouve, de ce fait, soumise à la condamnation prononcée contre le péché : la mort (Rom. 6:23). C'est pourquoi nous demeurons toute notre vie exposés à la souffrance, à la maladie, à la mort, nous sommes liés aux lois naturelles et aux nécessités de l'existence, tout comme les inconvertis. À nous aussi, enfants de Dieu, s'appliquent les mots de 1 Cor. 15:50 : « La chair et le sang ne peuvent pas hériter du royaume de Dieu » et « ce que tu sèmes n'est pas vivifié s'il ne meurt » (v. 36). Notre maison terrestre doit être détruite; aussi désirons-nous avec ardeur d'avoir revêtu notre domicile qui est du ciel, cet édifice de la part de Dieu, maison qui n'est pas faite de mains, éternelle, dans les cieux (2 Cor. 5:1-5).

Ainsi la Parole nous enseigne clairement que notre corps actuel doit disparaître avant que nous revêtions l'incorruptibilité et la gloire. Toutefois, la mort est pour l'enfant de Dieu tout autre que pour l'incrédule. Ce n'est pas sans raison que l'apôtre Paul affirme : J'ai « le désir de déloger et d'être avec Christ, car cela est de beaucoup meilleur » (Phil. 1:23). Quand un croyant meurt, son corps est simplement « endormi », et son âme va en paradis (Luc 23:43), lieu béni où se trouve Celui auquel il a cru. Il faut bien entendre, en effet, que le sommeil s'applique seulement au corps du chrétien décédé et non point à son âme qui, elle, ne dort pas. Au contraire, elle se trouve dans un état de jouissance intense qui lui permet de percevoir ces choses ineffables, qu'il n'est pas permis à l'homme d'exprimer, comme ce fut le cas de l'apôtre Paul, lorsqu'il fut ravi au troisième ciel (2 Cor. 12:4). Après la mort, l'âme du racheté entre donc, avec le Seigneur, dans une communion infiniment plus élevée et bénie que durant sa vie terrestre; elle jouit d'un bonheur sans mélange et d'une paix parfaite. C'est pourquoi la Parole déclare que mourir est un gain, et qu'être avec Christ est de beaucoup meilleur. C'est une entrée paisible dans le repos céleste auguel la gloire s'ajoutera à la venue du Seigneur. Plusieurs ont eu le privilège de jeter un regard, à leur dernière heure, sur le séjour heureux où ils allaient entrer. Tel fut, en particulier, le cas d'Étienne (Actes 7:56).

La mort n'est donc, pour le croyant, qu'un état provisoire, auquel succédera la résurrection d'entre les morts (Phil. 3:11). C'est ce que l'apôtre Paul explique aux Thessaloniciens. Dieu le Père a ressuscité Jésus Christ d'entre les morts ; de même, tous ceux qui ont été rachetés par son sang et font ainsi partie de son

Corps, seront ressuscités d'entre les morts. La voix puissante du Seigneur les fera sortir des tombeaux et ils seront enlevés à sa rencontre en même temps que les vivants transmués. Quelle scène glorieuse se déroulera alors!

Toutes les âmes des saints endormis recevront un corps nouveau, glorieux, éternel, préparé pour le ciel. La forme en sera relativement correspondante à celle du corps porté par chaque racheté durant sa vie terrestre. Nous nous reconnaîtrons mutuellement dans les liens de l'Esprit et nous serons ainsi capables de connaître même ceux que nous n'avons pas connus. Ce corps ne comportera toutefois aucun élément de l'ancien corps mortel et corruptible ; il sera délivré du péché, de la maladie, des infirmités et des imperfections qui caractérisent nos corps actuels. Il ne sera plus de « sang et de chair » et, par conséquent, n'aura plus besoin de nourriture et de boisson, mais il sera semblable au corps du Seigneur après sa résurrection : il aura « de la chair et des os » (Luc 24:39), c'est-à-dire un aspect physique perceptible, mais pas de sang. En effet, le sang — comme l'indique l'interdiction de manger le sang en Lévitique 17:10 — est le support de la vie terrestre, matérielle, passagère, qui doit être constamment entretenue et renouvelée par les aliments et est assujettie à la loi de la mort et de la corruption.

Il n'en sera plus de même du nouveau corps : la vie qui l'animera ne sera plus d'essence matérielle (c'est-à-dire liée aux lois naturelles qui régissent la matière), mais spirituelle. C'est pourquoi la Parole l'appelle un « corps spirituel » (1 Cor. 15:44), expression qui peut paraître paradoxale à nos intelligences limitées : en effet, un corps est, selon notre conception, quelque chose de matériel, tandis qu'un esprit est immatériel. Et pourtant, il en sera bien ainsi, puisque Dieu nous le dit dans sa Parole. En un mot, nous ne serons plus soumis à aucune des lois actuelles de la matière, de l'espace ou du temps<sup>2</sup>. Ce sera l'affranchissement total de la servitude de la corruption et la jouissance intégrale de la liberté de la gloire des enfants de Dieu (Rom. 8:21).

Ce corps nouveau sera conféré non seulement aux morts en Christ au moment de leur résurrection, mais aussi aux croyants qui seront encore vivants lors du retour du Seigneur. Il n'y aura donc aucune différence entre ces deux groupes de rachetés : les premiers recevront leur nouveau corps par la résurrection, les seconds par la transmutation de leur corps terrestre. « Voici, je vous dis un mystère : Nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés... Les morts seront ressuscités incorruptibles, et nous, nous serons changés. Car il faut que ce corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce mortel revête l'immortalité » (1 Cor. 15:51-53). « Car notre bourgeoisie est dans les cieux,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'est pourquoi le Seigneur Jésus pouvait, après sa résurrection, manger, mais n'en avait aucunement besoin ; de même, il apparaissait en des lieux divers et fort éloignés sans ouvrir les portes, ou devenait brusquement invisible.

d'où aussi nous attendons le Seigneur Jésus Christ comme Sauveur, qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire » (Phil. 3:20, 21).

Ainsi, sans passer par la mort, les croyants vivant sur la terre à ce moment-là seront « changés », ou « transmués ». Ils recevront donc un corps semblable à celui des ressuscités. Paul se range lui-même parmi ceux-là, car il attendait le Seigneur. Puisse-t-il en être de même de chaque racheté!

### 3.4. En un clin d'oeil

Fait impressionnant : tout cela s'opérera en un instant, en un clin d'oeil. Bien que l'enlèvement des saints ne soit pas vu des incrédules<sup>3</sup>, ils n'en seront pas moins bouleversés lorsqu'ils constateront la disparition des croyants. Ils se rappelleront les avertissements que ceux-ci leur adressaient quant au retour du Seigneur, mais alors il sera trop tard.

« Trop tard » : puissent ces mots terrifiants ne retentir un jour aux oreilles d'aucun de vous, lecteurs ! Déjà, le Seigneur adressait ici-bas un appel solennel à ses auditeurs : « Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom, et n'avons-nous pas chassé des démons en ton nom, et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles en ton nom ? Et alors je leur déclarerai : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui pratiquez l'iniquité » (Matt. 7:21-23). Il ne suffit pas d'avoir été élevé par des parents chrétiens, d'avoir « mangé et bu » en présence du Seigneur (Luc 13:26), d'avoir entendu ses enseignements, de l'honorer des lèvres avec un coeur éloigné de lui. Au contraire, tout cela ne fait qu'aggraver la responsabilité, car à celui à qui il a été beaucoup donné, il sera beaucoup redemandé. Prenons garde que nos lampes aient de l'huile et brillent jusqu'à l'heure où paraîtra l'Époux, de peur que la porte ne soit fermée pour nous !

Quel effroi remplira le coeur de ceux qui resteront dehors. D'autant plus qu'il est permis de penser que l'enlèvement des croyants provoquera une désorganisation générale des conditions de vie, et même de graves accidents.

<sup>3</sup> L'ascension du Seigneur passa inaperçue pour le peuple tout entier. Il en fut de même de celle d'Enoch et d'Élie (Gen. 5:24 ; 2 Rois 2:10-12). Le Seigneur venant chercher les siens est appelé « l'étoile brillante du matin » : une étoile n'attire pas particulièrement l'attention et n'est vue que de ceux qui scrutent le ciel.

Comme les hommes cherchèrent jadis Énoch et Élie après leur enlèvement, il est probable qu'ils chercheront les croyants partout, mais ils ne les trouveront pas.

En effet, ceux-ci seront pour toujours auprès du Seigneur (1 Thess. 4:17), qui les introduira dans la gloire, auprès du Père. « Me voici, moi, et les enfants que Dieu m'a donnés », dira-t-il, le coeur débordant de joie (Héb. 2:13). Ils lui seront semblables et le verront comme il est (1 Jean 3:2). À cet effet, ils ne seront pas seulement revêtus d'un corps immortel, mais d'une gloire céleste, tout ce qui est mortel aujourd'hui étant alors absorbé par la vie (2 Cor. 5:1-4). Le Seigneur n'at-il pas déclaré, dans sa dernière prière : « Père, je veux, quant à ceux que tu m'as donnés, que là où moi je suis, ils y soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire, que tu m'as donnée » (Jean 17:24). Pour cela, nous devrons auparavant lui être faits semblables, aussi bien en ce qui concerne son apparence que la nature de son humanité<sup>4</sup>, faute de quoi nous ne pourrions le voir (És. 6:5). C'est un fait infiniment glorieux, devant lequel l'apôtre Jean déclare : « Ce que nous serons n'a pas encore été manifesté » (1 Jean 3:2). Mais la certitude que nous le verrons implique une autre certitude, savoir que nous jouirons durant l'éternité de la gloire de la maison du Père. C'est pourquoi nous pouvons nous écrier avec le même apôtre : « Voyez de quel amour le Père nous a fait don! ».

Joie ineffable, nous serons pour toujours avec le Seigneur et auprès du Père!

Oui, le repos s'apprête; Le combat va finir Levons en haut la tête. Car Jésus va venir. C'est lui, le Fils du Père, Le Sauveur éternel, Ou'en traversant la terre Nous attendons du ciel Déjà blanchit l'aurore; Frères! Réveillons-nous, Quelques instants encore Et nous verrons l'Époux. Oue notre âme bénie S'égaie en son Sauveur, Et par l'Esprit de vie Répétons: « Viens, Seigneur! »

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Il n'est pas question des attributs divins, mais de la sainteté qui caractérise l'humanité de Christ

### QUATRIEME CHAPITRE JE TE GARDERAI DE L'HEURE DE L'EPREUVE

### 4.1. Avant la grande tribulation

Une question importante se pose : L'Église sera-t-elle enlevée avant les jugements décrits dans l'Apocalypse, ou devra-t-elle traverser la grande tribulation ? Pour répondre à cette question, nous allons considérer un certain nombre de passages de l'Écriture sainte, lesquels montrent clairement que l'enlèvement des croyants à la rencontre du Seigneur doit nécessairement et sans aucun doute avoir lieu avant la grande tribulation. La venue du Seigneur constituera justement le prélude des événements qui se dérouleront durant les temps de la fin et précéderont l'établissement du règne millénaire.

L'enlèvement de l'Église — manifestation de l'amour de Christ — doit être accompli avant les jugements apocalyptiques. En effet, le Seigneur mettra son Épouse chérie à l'abri de ceux-ci, selon la promesse qu'il adresse à l'assemblée de Philadelphie : « Parce que tu as gardé la parole de ma patience, moi aussi je te garderai de l'heure de l'épreuve qui va venir sur la terre habitée tout entière, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre » (Apoc. 3:10). L'original signifie bien : « je te garderai hors de l'heure de l'épreuve », et non point « à travers l'heure de l'épreuve ». Nous avons vu, dans un chapitre précédent, que Philadelphie est l'image de l'Église fidèle des derniers jours. C'est donc à celleci que s'adresse cette précieuse promesse. Certes, tous les rachetés du Seigneur seront enlevés, à quelque milieu ecclésiastique qu'ils appartiennent.

### 4.2. Confirmation par Paul

L'apôtre Paul écrit dans le même sens aux Thessaloniciens qui, par suite des tribulations qu'ils avaient à subir d'un monde ennemi, croyaient à tort que le jour du Seigneur (c'est-à-dire le jour du jugement) était déjà arrivé. Il leur annonce que le Seigneur leur donnera au contraire du repos en ce jour-là (2 Thess. 1:7-10).

En outre, nous lisons, au deuxième chapitre de la même épître : « Et maintenant vous savez ce qui retient pour qu'il soit révélé en son propre temps. Car le mystère d'iniquité opère déjà ; seulement celui qui retient maintenant, le fera jusqu'à ce qu'il soit loin. Et alors sera révélé l'inique, que le Seigneur Jésus consumera par le souffle de sa bouche... » (v. 6-8). Il ressort clairement de ce passage que l'Antichrist, l'agent principal de la grande tribulation, ne peut être révélé avant que les saints aient été enlevés. Deux obstacles doivent être supprimés au préalable pour qu'il puisse apparaître. Le premier est appelé « ce qui retient », le second « celui qui retient ». « Ce qui retient », c'est le fait que

l'Église est encore ici-bas, telle une digue qui retient le flux montant du mal jusqu'au jour où le Seigneur la recueillera auprès de lui. La puissance nécessaire à cet effet procède du Saint Esprit qui habite en elle. « Celui qui retient » désigne précisément le Saint Esprit qui, ayant perdu son tabernacle lorsque l'Église aura été enlevée, ne s'opposera plus à la ruée de l'erreur<sup>5</sup>. Auparavant, l'Antichrist ne peut être manifesté. Précieuse consolation pour les bien-aimés du Seigneur!

### 4.3. Reprise des relations avec Israël

Après l'enlèvement de l'Église, Dieu reprendra ses relations avec Israël et l'appellera de nouveau à rendre témoignage dans le monde, comme étant son peuple. À cet effet, Dieu a prescrit une période de sept ans au moins. Des soixante-dix semaines d'années qui doivent se passer selon Daniel 9:24-27, jusqu'à l'établissement du règne du Messie, soixante-neuf seulement se sont écoulées jusqu'à la première venue du Christ, tandis que la dernière semaine, la soixante-dixième, est encore à venir, tout comme les événements prophétiques qui la caractérisent et que décrit le verset 27. Or, cette dernière semaine ne peut commencer qu'après l'enlèvement de l'Église et cela pour plusieurs raisons :

### 4.3.1. Un endurcissement partiel d'Israël jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée

Nous lisons, en Romains 11:25 « qu'un endurcissement partiel est arrivé à Israël jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée ». Ensuite seulement, Israël (plus exactement un résidu croyant) sera sauvé (Rom. 11:26). Cela prouve que le temps d'Israël ne peut commencer qu'après l'enlèvement de l'Église. L'apôtre appelle le rétablissement d'Israël un « mystère » : il s'agit certes d'un merveilleux dessein de la grâce de Dieu, longtemps méconnu au sein de la chrétienté.

### 4.3.2. L'Évangile du royaume

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Bien que le Saint Esprit ne soit plus présent sur la terre comme personne divine, il agira encore, notamment au sein d'Israël, durant la grande tribulation, pour l'amener à la conversion (cf. Zach. 12:10; Ézéch. 39:29; És. 59:20, 21). De même, un grand nombre d'âmes, d'entre les nations, seront sauvées par la prédication de l'Évangile du royaume (Apoc. 7:9 et 14), ce qui ne serait pas possible sans l'opération de l'Esprit (1 Cor. 12:3). Il faut donc admettre qu'il poursuivra sur la terre un ministère, même après l'enlèvement de l'Église, comme il faisait du reste avant le jour de la Pentecôte, période durant laquelle des âmes naissaient de l'Esprit.

Durant la dernière semaine de Daniel, c'est l'Évangile du royaume (Matt. 24:14 et Apoc. 11) qui sera annoncé, et non plus l'Évangile de la grâce, tel qu'il est prêché aujourd'hui. Apocalypse 11 montre clairement la différence fondamentale existant entre ces deux Évangiles. Alors que le but de l'Évangile de la grâce est d'amener des pécheurs à accepter le salut et de faire d'eux des membres du corps de Christ, l'Évangile du royaume sera annoncé en vue de gagner des âmes pour le royaume terrestre de Christ. Les moyens dont se servent les prédicateurs de ces Évangiles sont aussi totalement différents. Ceux qui annoncent l'Évangile de la grâce doivent être animés de l'esprit même qui caractérise leur message, c'est-à-dire de la grâce illimitée de Dieu qui n'impute pas aux hommes leurs offenses, mais pardonne gratuitement à tous ceux qui croient en Jésus. « Bénissez ceux qui vous persécutent ; bénissez et ne maudissez pas » (Rom. 12:14). «Si donc ton ennemi a faim, donne-lui à manger; s'il a soif, donne-lui à boire » (v. 20). « Ne rendant pas mal pour mal, ou outrage pour outrage, mais au contraire bénissant, parce que vous avez été appelés à ceci, c'est que vous héritiez de la bénédiction » (1 Pierre 3:9).

Tel ne sera pas le caractère des deux témoins de Dieu, mentionnés en Apocalypse 11:3-6, et qui doivent prophétiser, revêtus de sacs, pendant mille deux cent soixante jours<sup>6</sup> et dont il est dit : « Si quelqu'un veut leur nuire, le feu sort de leur bouche et dévore leurs ennemis ; et si quelqu'un veut leur nuire, il faut qu'il soit ainsi mis à mort. Ceux-ci ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluie durant les jours de leur prophétie ; et ils ont pouvoir sur les eaux pour les changer en sang, et pour frapper la terre de toutes sortes de plaies, toutes les fois qu'ils le voudront ». On le voit, ce n'est point là le ministère de l'Évangile de la grâce de Dieu, confié à l'Église.

Il est donc évident que celle-ci doit être retirée auparavant, sinon il serait impossible qu'un témoignage semblable à celui d'Apocalypse 11 soit suscité. Quelle confusion se produirait si l'Église était encore ici-bas à ce moment-là et que l'Évangile de la grâce continue à être annoncé — car aussi longtemps que l'Église sera sur la terre, cet Évangile-là sera prêché! Si deux Évangiles différents étaient annoncés en même temps de la part de Dieu, auquel des deux les hommes devraient-ils croire? Il est impossible qu'il en soit ainsi; par conséquent, il est exclu que l'Église soit encore sur la terre à l'époque où sera prêché l'Évangile du royaume.

### 4.3.3. Les choses qui doivent arriver après celles-ci

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cette période correspond à la dernière demi-semaine de Daniel (trois ans et demi) ; c'est celle de la grande tribulation.

En Apocalypse 1:19, le Seigneur dit à l'apôtre Jean : « Écris donc les choses que tu as vues, et les choses qui sont, et les choses qui doivent arriver après celles-ci ».

« Les choses que tu as vues » sont décrites au chapitre premier : c'est la vision de Jean à Patmos, Christ lui-même apparaissant revêtu de son pouvoir judiciaire.

« Les choses qui sont », nous les trouvons dans les chapitres 2 et 3 : l'histoire de l'Église chrétienne et le jugement prononcé sur son état par le Fils de l'homme — de l'Église telle que le Seigneur la considère quant à sa responsabilité en tant que témoin de Dieu sur la terre depuis la Pentecôte jusqu'à l'enlèvement de la vraie Église et à la condamnation de la fausse Église (Laodicée), digne seulement d'être vomie de la bouche du Christ.

« Les choses qui doivent arriver après celles-ci » sont les visions décrites à partir du chapitre 4 et s'étendant jusqu'à la fin du livre. Dans les chapitres 4 et 5, nous trouvons tous les croyants réunis dans le ciel à la venue du Seigneur et, à partir du chapitre 6, commencent les jugements de la fin. La famille céleste est symbolisée désormais par les vingt-quatre anciens qui entourent le trône de Dieu et sont en parfaite sécurité dans la maison du Père, tandis que se déroulent les jugements contre les impies restés sur la terre. Dès lors, les rachetés qui sont encore dans le monde portent un caractère qui ne correspond pas à celui de l'Église sous l'économie de la grâce, mais bien à celui des Juifs. En effet, comme cela ressort par exemple d'Apocalypse 6:10, leur langage est identique à celui du résidu croyant d'Israël, tel que nous le trouvons souvent dans les Psaumes. Les vingt-quatre anciens, vêtus de vêtements blancs, ayant sur leurs têtes des couronnes d'or, représentent la foule de ceux qui ont été rachetés de toute tribu, langue, peuple et nation, et qui, de leur demeure céleste, gouverneront la terre. En attendant l'arrivée de ce grand jour, ils chantent dans le ciel un cantique nouveau à la gloire de l'Agneau, disant : « Tu es digne de prendre le livre, et d'en ouvrir les sceaux ; car tu as été immolé, et tu as acheté pour Dieu par ton sang, de toute tribu, et langue, et peuple, et nation ; et tu les as faits rois et sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre » (Apoc. 5:9, 10). Durant tout le cours des jugements qui s'abattent sur la terre, ils ne quittent pas le ciel. C'est là une preuve supplémentaire que l'Église sera recueillie auprès du Seigneur avant la période des jugements de la fin.

### 4.3.4. Les saints accompagnants le Seigneur lors de son retour en gloire

Enfin, plusieurs passages de la Parole déclarent expressément que le Seigneur sera accompagné de ses saints lorsqu'il apparaîtra en gloire pour exécuter ses jugements contre les incrédules (cf. notamment 1 Thess. 3:13; 2 Thess. 1:10; Col. 3:4; Zacharie 14:5; Jude 14). C'est donc qu'ils auront été enlevés

auparavant auprès de lui. En outre, ainsi que nous le verrons plus loin, ils prendront part aux noces de l'Agneau dans le ciel, avant de paraître avec lui (Apoc. 19:7-10). Certainement, l'Église sera complète et déjà dans la gloire à ce moment-là, sinon ces noces célestes ne pourraient avoir lieu. Cela implique donc qu'elle a été enlevée auparavant dans le ciel, pour être avec son divin Époux. Pour elle, il n'est point un juge comme il le sera pour les habitants de la terre qui auront à subir la « colère de l'Agneau » (Apoc. 6:16). Cette « colère » désigne précisément les terribles jugements qui seront exécutés sur les méchants, tandis que les rachetés en ont été délivrés. « Jésus, qui nous délivre de la colère qui vient ». « Car Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à l'acquisition du salut par notre Seigneur Jésus Christ » (1 Thess. 1:10; 5:9). Du reste, il est frappant de constater qu'aucune des épîtres ne parle en détail de la grande tribulation, ce qui s'explique par le fait que l'Église n'aura point à la traverser.

Néanmoins, cela ne signifie nullement que les chrétiens ne soient pas appelés à souffrir sur la terre avant la venue du Seigneur. La Parole nous enseigne, en effet, « que c'est par beaucoup d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu » (Actes 14:22) et que « le temps est venu de commencer le jugement par la maison de Dieu ; mais s'il commence premièrement par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'évangile de Dieu ? » (1 Pierre 4:17). Nombreux sont les croyants qui, effectivement, ont déjà souffert au cours des siècles passés et tout particulièrement ces dernières années, soit qu'ils aient été en butte à des persécutions, soit qu'ils aient subi eux aussi les jugements qui se sont abattus sur divers pays. Cependant ces épreuves ont lieu dans une période où la grâce est encore en plein exercice, tandis que les jugements qui caractériseront la grande tribulation dépasseront tout ce qui s'est vu précédemment. Le Seigneur l'a annoncé lui-même : « Car alors il y aura une grande tribulation, telle qu'il n'y en a point eu depuis le commencement du monde jusqu'à maintenant, et qu'il n'y en aura jamais » (Matt. 24:21).

Que le Seigneur soit béni pour l'assurance qu'il nous a donnée qu'il nous garderait de cette épreuve! Nous pouvons donc nous réjouir sans crainte aucune à la pensée de son prochain retour. Mais demeurons vigilants, fermes et actifs à son service, selon l'exhortation que l'apôtre Pierre adressait aux saints à la fin de sa carrière : « C'est pourquoi, frères, étudiez-vous d'autant plus à affermir votre appel et votre élection, car en faisant ces choses vous ne faillirez jamais ; car ainsi l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ vous sera richement donnée » (2 Pierre 1:10, 11).

## CINQUIEME CHAPITRE LA MANIFESTATION DES RACHETES DEVANT LE TRIBUNAL DE CHRIST

### 5.1. Tribunal de Christ

Une fois recueillis auprès du Seigneur, tous les rachetés, sans exception, devront être « manifestés » devant le tribunal de Christ. « Car il faut que nous soyons tous manifestés devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive les choses accomplies dans le corps, selon ce qu'il aura fait, soit bien, soit mal » (2 Cor. 5:10). Cette « manifestation » aura lieu avant les noces de l'Agneau. Il faut que tout ce que nous avons fait soit mis auparavant en pleine lumière devant le tribunal de Christ, en présence de Dieu et de ses saints. Tous nos péchés, tous nos manquements, même les plus secrets, seront dévoilés, mis à nu dans leurs moindres détails, devant tous. Et non seulement ce que nous aurons fait sera ainsi manifesté, mais aussi ce que nous aurons été, et l'image qui apparaîtra alors sera peut-être bien différente du masque que nous nous serons donné icibas.

Cependant, il importe de préciser que nous ne comparaîtrons pas devant ce tribunal comme des inculpés appelés à être jugés, sinon qui pourrait être acquitté? Le Seigneur lui-même a dit : « En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient pas en jugement ; mais il est passé de la mort à la vie » (Jean 5:24). Le croyant n'a donc pas à redouter le jugement éternel devant le tribunal de Christ, où il doit être seulement « manifesté ». D'ailleurs, il y comparaîtra dans un corps céleste et glorieux, semblable au corps de celui qui sera assis sur le trône, et revêtu de toutes ses perfections. Il ne craindra donc aucunement la lumière qui sera faite sur toute sa vie passée. Il saura qu'il a été racheté par le sang précieux de Christ et qu'il ne peut venir en jugement. Par conséquent, le tribunal de Christ n'est pas, pour le croyant, un lieu de jugement, comme il le sera plus tard pour les méchants. C'est bien plutôt le lieu où seront manifestés dans tout leur éclat la grâce et l'amour du Seigneur Jésus.

En effet, nous ne pouvons nous faire, ici-bas, qu'une idée bien faible et incomplète de sa sainteté. Nous ne la sonderons entièrement qu'au ciel où, libérés de toutes les entraves de nos corps mortels et du péché, nous serons rendus capables de louer, de bénir et d'adorer notre bien-aimé Seigneur et Sauveur, comme il en est digne. Mais il faudra que nous soyons auparavant manifestés devant son tribunal, afin que nous reconnaissions une fois clairement, dans la lumière de Dieu, ce que nous étions par nous-mêmes, et ce qu'étaient en réalité nos actes, nos paroles, nos pensées, tels que le Seigneur les a vus et jugés. Alors seulement nous aurons pleinement conscience de ce qu'est la grâce de

Dieu. Ici-bas, nos yeux sont bien souvent obscurcis par Satan et l'esprit du siècle. Que de fois nous considérons, même inconsciemment, les choses spirituelles et nous-mêmes comme à travers des verres colorés ou déformants, grossissant nos mérites et atténuant notre culpabilité. Aussi sera-t-il nécessaire que nous soyons tous manifestés en pleine lumière, afin que nous prenions enfin conscience de notre néant total. Nous comprendrons alors toute la grandeur et la gloire de la grâce et de l'amour de notre Seigneur. Quelle valeur excessive attachons-nous trop souvent à nos œuvres, à notre amour, à notre foi, à notre fidélité! Tout cela sera remis à sa vraie place et pesé à la balance du sanctuaire : le bien aura été produit par la grâce et nous reconnaîtrons que nous n'y avons aucun mérite; toutefois, le Seigneur le récompensera, ce qui fera éclater sa grâce davantage encore. Bien des actes apparaîtront, à la lumière de ce tribunal, sous un jour entièrement différent de celui où nous les aurons appréciés ici-bas. Songeons en particulier à la manière selon laquelle nous aurons manifesté l'esprit et les caractères de Christ dans toute notre activité.

### 5.2. Conséquences pratiques actuelles du tribunal de Christ

Combien est solennelle cette perspective d'être tous manifestés devant le tribunal de Christ et combien nous devons y songer! Cela nous amènera à nous abstenir de tout ce dont nous aurions à avoir honte dans la présence du Seigneur et de ses saints, et à nous laisser guider en toutes choses par sa Parole et son Esprit.

Mais, nous le répétons, cette attente ne doit aucunement nous effrayer, car notre manifestation servira en premier lieu à glorifier le Seigneur. Nous-mêmes, nous lui rendrons gloire, car nous constaterons alors la grâce merveilleuse qui nous aura conduits, aidés, soutenus, gardés durant la traversée du désert, et nous aura amenés finalement dans la gloire, auprès de lui. Ainsi, malgré tous nos manquements, Christ sera glorifié. Tous nos actes seront appréciés selon le jugement de Dieu, non afin que nous soyons condamnés, mais que nous soyons pleinement « d'accord avec Dieu ». Ainsi seulement nos coeurs deviendront vraiment libres pour l'adorer et le louer d'une manière parfaite.

Puisse la perspective d'avoir à paraître devant ce tribunal maintenir dans nos coeurs à tous la crainte de déshonorer le Seigneur et le désir de le servir fidèlement ici-bas, tout en nous réjouissant de ce que sa grâce nous amènera sûrement dans la maison du Père! « Que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle, pour marcher d'une manière digne du Seigneur pour lui plaire à tous égards, portant du fruit en toute bonne oeuvre, et croissant par la connaissance de Dieu » (Col. 1:9, 10).

### SIXIEME CHAPITRE LES SAINTS DANS LE CIEL ET LES NOCES DE L'AGNEAU

### 6.1. Activité des saints dans la gloire

Nous allons considérer maintenant ce que la parole de Dieu nous révèle concernant le séjour et l'activité des saints après leur introduction dans le sanctuaire céleste et jusqu'à l'apparition de Christ en gloire.

Les saints dans le ciel sont représentés, à partir du chapitre quatrième de l'Apocalypse, par vingt-quatre anciens assis sur des trônes, entourant le trône de Dieu, vêtus de vêtements blancs et portant des couronnes d'or. Ce sont des personnages symboliques qui représentent tous les saints, depuis le premier racheté jusqu'à la dernière âme sauvée avant l'enlèvement de l'Église. Quelle est donc leur activité dans le ciel ? Ils sont rois (ainsi que le montrent les trônes et les couronnes) et, comme tels, destinés à régner sur la terre avec Christ. D'autre part, ils sont sacrificateurs, ainsi que l'indique leur chant. « Et ils chantent un cantique nouveau, disant : Tu es digne de prendre le livre, et d'en ouvrir les sceaux ; car tu as été immolé, et tu as acheté pour Dieu par ton sang, de toute tribu, et langue, et peuple, et nation; et tu les as faits rois et sacrificateurs pour notre Dieu, et ils régneront sur la terre » (Apoc. 5:9, 10). Déjà, dans 1 Pierre 2:5, les rachetés sont appelés « une sainte sacrificature, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ »; et au verset 9 : « Vous êtes une race élue, une sacrificature royale, une nation sainte, un peuple acquis ». Cette dignité de rois et de sacrificateurs, que les saints possèdent déjà ici-bas, continuera à être leur part glorieuse dans le ciel.

### 6.2. Les 24 anciens

Mais pourquoi sont-ils appelés « anciens » et sont-ils au nombre de vingtquatre ? Le terme d'anciens fait ressortir le fait qu'ils possèdent la révélation des mystères de Dieu. Nous les voyons même renseigner l'apôtre Jean sur certains points des visions auxquelles il assiste (5:5; 7:13). Ils s'intéressent à l'action qui se déroule sous leurs yeux aussi bien au ciel que sur la terre, prennent une part intense aux souffrances du pieux résidu d'Israël traversant la grande tribulation sous le règne de l'Antichrist et le soutiennent dans ses prières (5:8). Enfin, ils chantent et adorent, prosternés devant le trône de Dieu (4:10, 11; 7:11, 12; 19:4). Ayant oublié les luttes et les épreuves rencontrées durant leur pèlerinage terrestre, ils n'ont plus devant eux que la gloire céleste et la félicité éternelle. La gloire de l'Agneau remplit leur cœur, comme elle illumine le ciel tout entier.

Leur nombre est également symbolique. D'une part, il rappelle les vingtquatre classes de la sacrificature terrestre, instituées par le roi David (1 Chron. 24:7-19). D'autre part, il fait ressortir que les saints glorifiés se composent de deux groupes (deux fois douze), savoir les croyants de l'Ancien Testament, allant d'Adam à Jean-Baptiste, et les croyants formant l'Église. Bien que ces deux groupes jouissent de la même part glorieuse, ils n'en sont pas moins distincts.

Cela apparaît clairement au chapitre 19 où, à partir du verset 6, les anciens ne sont plus mentionnés, mais où les noces de l'Agneau sont décrites. Nous trouvons alors pour la première fois la mention de l'Épouse de l'Agneau et, d'autre part, des conviés au banquet des noces de l'Agneau (cf. Jean 3:29). Cette Épouse comprend l'ensemble des rachetés de l'ère chrétienne de la grâce, tandis que les conviés sont tous les autres rachetés. Ils sont déclarés bienheureux, parce qu'ils se réjouissent, comme membres de la famille céleste, du lot glorieux qui est échu à l'Épouse de l'Agneau.

### 6.3 - Les noces de l'Agneau

Nous trouvons déjà dans les évangiles quelques passages qui font allusion à cet événement solennel. C'est ainsi qu'en Luc 22:30, le Seigneur Jésus promet à ses disciples qu'ils mangeront et boiront à sa table, dans son royaume. Au chapitre 12, v. 37, il dit qu'il se ceindra et les fera mettre à table, et, s'avançant, il les servira. En Jean 14:3, il leur donne l'assurance qu'il les introduira un jour auprès de Lui, dans la maison de son Père ; et en Jean 17:24, il veut qu'ils voient sa gloire. Tous ces passages font ressortir le désir du Seigneur d'associer les siens à sa gloire, dans le ciel, et de les introduire dans la jouissance de ses affections les plus intimes.

C'est ce qu'expriment les noces de l'Agneau, qui précèdent immédiatement l'entrée du Seigneur dans son règne : « Et j'ouïs comme une voix d'une foule nombreuse, et comme une voix de grandes eaux, et comme une voix de forts tonnerres, disant : Alléluia ! car le Seigneur, notre Dieu, le Tout-Puissant, est entré dans son règne. Réjouissons-nous et tressaillons de joie, et donnons-Lui gloire ; car les noces de l'Agneau sont venues ; et sa femme s'est préparée ; et il lui a été donné d'être vêtue de fin lin, éclatant et pur, car le fin lin, ce sont les justices des saints. Et il me dit : Écris : Bienheureux ceux qui sont conviés au banquet des noces de l'Agneau » (Apoc. 19:6-9).

L'épouse s'est préparée avant les noces, et cette préparation a lieu sur la terre où s'accomplissent les « justices » ou actes justes des saints. Il ne s'agit pas ici de la justice de Christ qui est imputée à chaque croyant par la foi (1 Cor. 1:30; Rom. 5:18), mais bien du résultat de la conduite de chaque racheté ici-bas. L'ensemble de ces « justices » constitue le vêtement de fin lin, éclatant et pur, dans lequel l'Épouse apparaîtra aux yeux de l'Époux, le jour de ses noces, puis

aux yeux du monde lors de la venue du Seigneur en gloire. La manifestation de ces « actes justes », fruits de l'Esprit agissant dans chaque croyant, a ici un caractère collectif : ils sont vus dans leur ensemble, comme appartenant à l'Église elle-même et non plus à chaque racheté individuellement. Songeonsnous à ce côté de notre service pour le Seigneur ? Aurons-nous contribué à tisser cette robe somptueuse, ou bien abandonnerons-nous ce soin à d'autres ?

Sans doute, c'est devant le tribunal de Christ, donc avant les noces de l'Agneau, que sera manifesté ce que vaudront les fils que nous aurons tissés, c'est-à-dire les actes que nous aurons accomplis ici-bas, ainsi que nous l'avons exposé dans le chapitre précédent. Par conséquent, notre joie, lors des noces de l'Agneau, sera absolument parfaite et sans nuage. Cependant, il nous convient de ne pas perdre de vue ce que signifie pratiquement cette « préparation » et de nous appliquer avec zèle à tisser ici-bas de nombreux fils de ce vêtement de fin lin. Mais n'oublions pas non plus que ce ne sont pas nos oeuvres qui nous vaudront de nous asseoir à la table des noces, mais bien la seule grâce du Seigneur. Cette grâce ressort d'ailleurs des termes mêmes dont l'Écriture se sert : « Il lui a été donné d'être vêtue... » Ce vêtement est donc un don de la pure grâce de Dieu, qui se plaît à reconnaître ce qui, sous l'action de l'Esprit, a été produit pour la gloire de Christ.

Remarquons encore que ces noces sont celles de l'Agneau, titre qui rappelle à l'Épouse que son Seigneur a souffert et a été immolé pour elle. Cette pensée sera donc bien propre à éveiller dans son coeur la louange, la reconnaissance, l'adoration.

La joie aussi remplira le ciel, et les saints l'expriment en s'écriant : « Réjouissons-nous et tressaillons de joie ». En effet, le moment tant attendu sera arrivé où Christ s'unira mystiquement à cette Épouse pour laquelle il a donné sa vie. À la joie de son coeur répondra, tel un écho puissant, la joie du ciel tout entier qui fera entendre une clameur semblable à une « voix de grandes eaux et de forts tonnerres ». Cette allégresse procédera aussi du fait que, sitôt après ses noces, l'Agneau apparaîtra, avec son Épouse, dans sa gloire et sa puissance comme le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. Les versets suivants décrivent, en effet, une scène solennelle entre toutes : le ciel s'ouvre et Christ lui-même, montant un cheval blanc, s'avance pour revendiquer ses droits, à la face du monde, juger la terre et établir son règne glorieux. « Et les armées qui sont dans le ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vêtues de fin lin, blanc et pur » (v. 14). Ces armées sont composées des saints glorifiés et non des anges. Cet acte solennel clôt la période allant de l'enlèvement de l'Église à l'apparition glorieuse de Christ.

Plus de nuit, plus de distance!

Ton Épouse à ton côté, Reflètera ta puissance, Et ta grâce, et ta beauté.

Fruit de ton amour suprême, On la verra dans ce jour, Environnée elle-même De ton éternel amour.